

22 septembre 2016

**Participons nombreux à la ligne de piquetage devant MANA,  
vendredi matin, le 30 septembre**

**Tous à la défense des droits et de  
la dignité des métallos de MANA!  
Tous à la défense des droits et de  
la dignité de tous les travailleurs!**

**Rassemblement de solidarité avec les travailleurs lockoutés  
de MANA à Hamilton**



**Vendredi 30 septembre de 17 h à 20 h**  
855 Industrial Drive, Hamilton  
Information: 905-547-1417, [uswa1005.ca](http://uswa1005.ca)

**Participons nombreux à la ligne de piquetage devant MANA,  
vendredi matin, le 30 septembre**

- **Tous à la défense des droits et de la dignité des métallos de MANA! Tous à la défense des droits et de la dignité de tous les travailleurs!**

**Le rapport du groupe de travail du gouvernement sur Postes Canada**

- **L'examen sert d'occasion pour attaquer les droits des travailleurs - *Louis Lang***
- **La valeur que les travailleurs des postes produisent - *K.C. Adams***

---

**Participons nombreux à la ligne de piquetage devant MANA,  
vendredi matin, le 30 septembre**

**Tous à la défense des droits et de la dignité  
des métallos de MANA!**

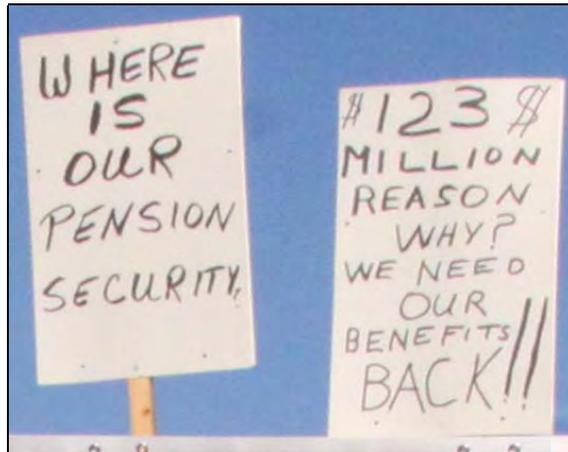
**Tous à la défense des droits et de la dignité  
de tous les travailleurs!**



Les métallos de Max Aicher North America (MANA) à Hamilton sont maintenant en lock-out depuis plus de trois ans. Les propriétaires allemands des deux usines situées au 855 Industrial Drive refusent de négocier avec les 118 métallos et leur section locale 1005 et exigent plutôt que les travailleurs acceptent des concessions sans avoir leur mot à dire. Lorsque les travailleurs ont voté à juste titre de ne pas accepter ce diktat, MANA s'est mis à fouiller Hamilton et la région pour trouver des individus sans scrupules, désespérés et prêts servir de scabs pour faire fonctionner les deux usines de cette manière scandaleuse.

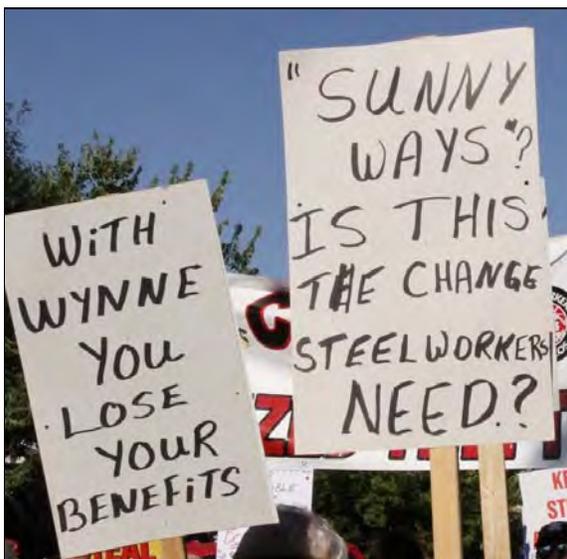
Les propriétaires allemands ne font qu'un avec US Steel et ses attaques contre les autres métallos de la section 1005. US Steel tente de détruire le complexe entier de Stelco Hamilton Steelworks et de nier le droit des plus de 20 000 métallos actifs et retraités à un emploi et à des pensions et à des avantages sociaux postérieurs à la retraite qui ont pourtant fait l'objet d'ententes. Tout comme US Steel, MANA est protégé par les lois du travail, par d'autres lois et par le système juridique et les gouvernements, lesquels visent tous à protéger la capacité des monopoles à agir de façon antiouvrière et antisociale et de procéder à la destruction nationale en toute impunité.

Ces attaques contre les droits et la dignité de la classe ouvrière sont soutenues par la fraude de la protection de la faillite organisée par l'État en vertu de la loi fédérale appelée *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC)* et par la législation du travail régressive de l'Ontario qui permet aux entreprises d'utiliser des briseurs de grève en toute impunité pendant un conflit bien que cela viole les notions les plus élémentaires de la négociation collective.



US Steel a dépouillé Stelco Hamilton Works de ses laminoirs à barres et à blooms et les a vendus à MANA en 2010. Il était censé fournir à MANA des blooms qui seraient convertis en billettes que le laminoir à barres convertit en produits de barres. Au lieu de cela, US Steel est allé à fond de train dans sa propre destruction des usines de Hamilton et n'a pas respecté son engagement envers MANA. Pour sa part, MANA a licencié des travailleurs et ordonné une baisse des conditions de travail et une réduction de salaire. En 2013, pour imposer leurs demandes, les propriétaires sans scrupules de MANA ont mis en lock-out les métallos encore au travail et ont liquidé par après de façon unilatérale leur régime de retraite. Ils refusent toujours de négocier mais continuent d'utiliser des briseurs de grève pour poursuivre la production, une injonction de l'État qui limite les actions des travailleurs aux barrières et une force de police privée pour imposer leur diktat et leur contrôle et essayer d'intimider les métallos. Les propriétaires sans scrupules de MANA ont commis ces actions antiouvrières sans qu'aucune autorité publique quelle qu'elle soit n'émette même une protestation, sans parler de faire cesser ces activités et de forcer la compagnie à rendre des comptes.

L'attaque contre les métallos de MANA fait partie de l'assaut plus large qui est mené contre les droits, les moyens de subsistance et la dignité de la classe ouvrière et contre le bien-être de la population et de la société. Le lock-out de MANA et la fraude de la protection de la faillite de US Steel en vertu de la LACC sont tous deux des aspects de la même pression générale que l'élite impérialiste dominante exerce sur les travailleurs pour leur faire accepter le déséquilibre et l'insécurité dans leur vie, la baisse de leurs conditions de vie et de travail et l'absence de tout mot à dire ou de tout contrôle sur les questions qui affectent leur vie.



La section locale 1005 du Syndicat des métallos appelle les travailleurs de Hamilton et du sud de l'Ontario à exprimer leur opposition à ces attaques à la dignité et aux droits des travailleurs de MANA et à exiger que justice soit faite. La ligne de piquetage du vendredi matin 30 septembre est l'occasion de le faire : se tenir aux portes de MANA comme une force unie qui défend les droits de tous les travailleurs et défend la dignité du travail, malgré le refus des gouvernements de prendre position pour que justice soit faite. Envoyez des messages d'appui aux travailleurs de MANA si vous ne pouvez pas y être.

Les travailleurs de l'Ontario montrent à l'élite au pouvoir que la classe ouvrière n'accepte pas un état de chose aussi régressif. Ils sont déterminés à défendre les droits de la classe ouvrière et à

soutenir leur dignité et l'avenir de la société ! La classe ouvrière réclame son mot à dire légitime sur les conditions de travail et sur le paiement et les garanties qu'elle reçoit en échange de sa capacité à travailler. La classe ouvrière qui produit toute la valeur dont la population et la société dépendent pour leur existence n'accepte pas la conception discréditée à l'effet qu'il est impossible d'organiser la production industrielle moderne de masse d'une façon scientifique et de la gérer de manière prosociale pour répondre au besoin de la population d'une existence cultivée et en sécurité où les véritables producteurs ont des conditions de travail acceptables.

En ne montrant aucune volonté de parvenir à un compromis et à un équilibre avec la classe ouvrière, ceux qui contrôlent MANA et US Steel, avec la connivence de l'élite impérialiste au pouvoir au sein de la machine de l'État et de ses institutions, démontrent à quel point le système économique et politique qu'ils dominent est dans un état de décrépitude et anti-peuple et a besoin d'une nouvelle direction prosociale.

La classe ouvrière refuse d'accepter un statu quo qui piétine sa dignité et ses droits.

Tous devant les portes de MANA vendredi matin, le 30 septembre !

Montrons aux monopolistes allemands et à leurs alliés dans l'État et leurs apologistes que les travailleurs vont poursuivre leurs efforts sans relâche jusqu'à ce que leurs droits et leur dignité soient respectés et leur sécurité et leur bien-être garantis !



---

## **Le rapport du groupe de travail du gouvernement sur Postes Canada**

# **L'examen sert d'occasion pour attaquer les droits des travailleurs**

*- Louis Lang -*



**Ligne de piquetage en appui service postal public à Calgary le 17 septembre 2016**

Le 13 septembre dernier, la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement Judy Foote a rendu public le rapport intitulé « Postes Canada à l'ère du numérique : document de travail ». Le

groupe de travail de quatre personnes qui a produit le document de travail a été établi dans le cadre de l'examen de la Société canadienne des postes lancé par le gouvernement libéral en mai 2015. L'objectif du projet selon le gouvernement est de mener un « examen indépendant de Postes Canada » afin que « la Société fournisse des services de qualité qui répondent aux besoins de la population canadienne, et ce, à un prix raisonnable et d'une manière financièrement autosuffisante ». Un comité de la Chambre des communes va commencer une tournée à travers le pays à la fin du mois pour que la population « puisse s'exprimer directement sur les services dont elle a besoin et auxquels elle tient » et le Document de travail de 102 pages doit servir de « tremplin pour les consultations publiques ».

Lorsqu'elle a rendu public le document du groupe de travail, la ministre a dit qu'avec ce processus « le gouvernement du Canada respecte sa promesse de suspendre la conversion aux boîtes postales communautaires et d'entreprendre un examen de Postes Canada » en consultation avec les Canadiens.

Plusieurs choses dans le « Document de travail » viennent contredire les affirmations de la ministre. Loin de mettre en oeuvre les promesses que les libéraux ont faites aux dernières élections, le contenu principal du document consiste en des arguments et des « enquêtes » qui visent à convaincre les Canadiens qu'ils ne peuvent plus compter sur la livraison du courrier à domicile et que le service postal universel n'est pas « financièrement autosuffisant ».



Calgary, 17 septembre 2016

Le rapport va plus loin et recommande même davantage de privatisation des services postaux tels les centaines de comptoirs de vente au détail et la fermeture ou le franchisage de milliers de bureaux de poste ruraux à l'échelle du pays. Le groupe de travail admet dans son document que cela contreviendrait à la loi actuelle qui régit Postes Canada mais il recommande que la loi soit changée pour permettre l'élimination de l'Obligation de service universel en vertu de laquelle le même service doit être fourni à tous les Canadiens. Les changements à la loi autoriseraient aussi Postes Canada à augmenter les tarifs postaux en fonction de la distance que parcourt le courrier et lui permettraient d'imposer des frais de service aux Canadiens qui veulent recevoir leur courrier à la maison.

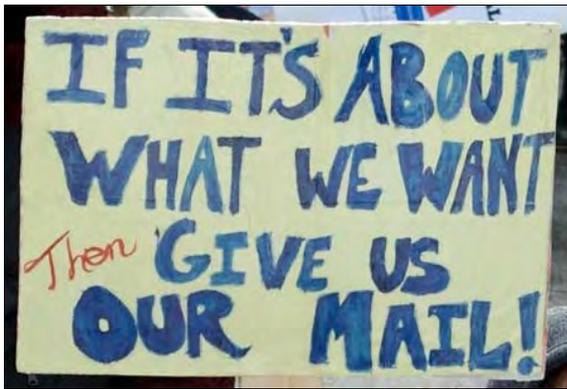
La déclaration de la ministre Foote à l'effet que « le gouvernement du Canada respecte sa promesse » défie toute logique !

Postes Canada s'est déclarée très satisfaite du « Document de travail ». Elle a publié un communiqué dans lequel elle remercie le groupe de travail qui a fait selon elle « des recherches réfléchies et des analyses approfondies ».

Le syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) a critiqué le rapport parce qu'il aborde la question des services bancaires postaux « d'une manière très étroite et peu objective » et il écrit dans un bulletin que le STTP « s'opposera vigoureusement à toute mesure qui risque de menacer le service postal public et les emplois qui s'y rattachent ». Le syndicat demande à ses membres de participer aux consultations qui viennent afin de convaincre le comité de la Chambre des communes de « ne pas recommander d'autres compressions, mais plutôt l'ajout de services qui généreront des revenus et contribueront à l'écologisation et à l'amélioration du service postal public ».

dans l'intérêt de l'ensemble de la population ».

On lit dans le document de travail :



« Pendant la première phase de l'examen, le mandat du groupe de travail consistait à rédiger un document de travail pour informer les Canadiens, les parlementaires et le gouvernement de la situation financière de Postes Canada, des besoins des Canadiens et des options viables possibles. L'examen devait tenir compte des opinions des Canadiens et des parties prenantes, analyser, à titre comparatif, les services postaux ailleurs dans le monde et considérer les examens antérieurs.

« Pendant la seconde phase, un comité parlementaire consultera les Canadiens au sujet des options et fera des recommandations au gouvernement en fonction des besoins des Canadiens quant à l'avenir de Postes Canada. »

Il est clair que dès le début du processus une orientation néolibérale a été imposée à cette étude de ce service public important, qui est de grande importance pour tous les Canadiens et une partie très importante du secteur des communications de l'économie canadienne. Le fait de qualifier l'exercice d' « examen indépendant » ne peut cacher son préjugé en faveur des entreprises exercé au détriment des salaires, des conditions de travail et de la sécurité des travailleurs et son objectif d'éliminer les services publics, qui est le point de départ du « Document de travail ».

On observe dans ce document un effort pour assommer le lecteur avec les statistiques sur le nombre de Canadiens qui ont fourni des opinions et les nombreuses « parties prenantes » qui ont pris part à l'étude. L'objectif est de cacher que le groupe de travail n'a jamais eu l'intention d'étudier toutes les options qui s'offrent à Postes Canada. Par exemple, il n'a jamais été même question d'examiner les façons dont on pourrait faire fonctionner le service postal public conformément à son mandat établi par l'Obligation de service universel.

Le gouvernement Trudeau est incapable de cacher, avec ses grands idéaux de transparence et de consultation, que l'objectif de l'examen du groupe de travail est d'imposer sa vision néolibérale de la société. Selon cette vision, les travailleurs et tous les Canadiens doivent faire des sacrifices afin de garantir les profits de la Société des postes et de paver la voie à la privatisation des services publics pour accroître les profits des entreprises multinationales de l'industrie des communications.

La seule chose qui surprenne un peu avec ce « Document de travail » est le temps qu'il a fallu pour le produire. Le rapport en fait est une version réchauffée de dizaines de rapports financés par l'élite au pouvoir pour justifier le démantèlement du service postal. On y trouve des tonnes de statistiques dont le but est de prouver que les volumes de courrier sont en baisse, que les points de livraison diminuent, que les salaires et le coût du régime de retraite sont trop élevés, etc. Tout ceci est présenté de manière à justifier les attaques au droit des travailleurs des postes à un niveau de vie décent, à leur droit d'avoir un mot décisif sur leurs conditions de travail et de manière aussi à



convaincre les Canadiens que les moyens financiers permettant de satisfaire leur droit à un service postal universel n'existent plus.

La citation suivante tirée du « Document de travail » montre bien dans quelle direction va se mener la « consultation » et le résultat que le gouvernement cherche à obtenir :

« L'un des principaux défis que doit relever Postes Canada est le fait que ses coûts sont en grande partie fixes, malgré la diminution des volumes de courrier. Ses coûts fixes sont majoritairement consacrés à l'infrastructure et aux frais généraux, et il est difficile de réduire de tels coûts et frais parallèlement à la baisse des volumes d'affaires. Les services postaux traditionnels exigent une importante main-d'oeuvre. Dans le cas de Postes Canada, les coûts liés à la main-d'oeuvre représentent environ 70 % des coûts totaux ; selon EY (Ernst & Young), ces coûts sont presque 41 % plus élevés que ceux des entreprises comparables du secteur privé (Purolator, United Parcel Service [UPS] et DHL). Il faut d'ailleurs noter que depuis 2011, malgré une réduction d'environ 10 % de ses effectifs (soit d'environ 5 800 employés), les coûts globaux de la Société liés à sa main-d'oeuvre sont demeurés stables, à 4,4 G \$ . »

On y lit ceci sur le plan d'action en cinq points :

« Le plan d'action en cinq points annoncé en 2013 avait pour but de résoudre la question de la viabilité financière en procédant à des changements. Les initiatives de ce plan incluaient : 1) la conversion de la livraison à domicile aux boîtes postales communautaires ; 2) des hausses tarifaires ; 3) des gains d'efficacité dans le réseau de détail ; 4) la rationalisation des opérations ; 5) une réduction des coûts de main-d'oeuvre. En novembre 2015, lorsque Postes Canada a suspendu la conversion de la livraison à domicile aux boîtes postales communautaires, environ 830 000 adresses avaient alors fait l'objet d'une conversion au service de livraison à des boîtes postales communautaires, ce qui représentait des économies annuelles estimées à 80 M \$. Il demeure que les économies éventuelles dégagées du plan d'action en cinq points sont jugées insuffisantes pour contrebalancer le total des coûts projetés pour Postes Canada à moyen et à long terme.



« De plus, en ce qui concerne le financement actuellement requis à l'égard du déficit de solvabilité de son régime de retraite à prestations déterminées, Postes Canada pourrait faire face à une volatilité accrue, par exemple à la suite d'un choc sur les marchés ou d'une baisse des taux d'intérêt, ce qui aurait pour effet de faire passer les paiements de solvabilité au-delà de la capacité d'emprunt de la Société, mettant ainsi en péril sa capacité à soutenir ses activités et à investir dans ses immobilisations. En revanche, si l'une ou l'autre de ces variables devait s'améliorer, les paiements de solvabilité pourraient diminuer. Au cours des six premiers mois de 2016, les fluctuations de ces variables ont eu un effet négatif sur le déficit de solvabilité de Postes Canada, qui est passé de 5,9 G \$ au 31 décembre 2015 à 8,1 G \$ au 30 juin 2016.

« Si d'importants changements organisationnels et opérationnels ne sont pas apportés et si les coûts et le financement du régime de pension ne sont pas réduits, il sera impossible pour Postes Canada d'atteindre l'autosuffisance financière à moyen et à long terme. »

Et ceci sur l'engagement de restaurer la livraison du courrier à domicile :

« Le coût de la restauration complète du service à domicile a aussi été examiné. Le coût annuel d'une telle mesure serait d'au moins 1,2 G \$, ce qui aggraverait les problèmes financiers de Postes Canada et du gouvernement. Les deux options suivantes ont été envisagées pour financer ce niveau de service : l'imposition de frais de service annuels par adresse variant de 73 \$, s'ils sont appliqués à l'ensemble des adresses, à 124 \$, s'ils sont appliqués aux adresses bénéficiant actuellement du service à domicile ; l'augmentation du coût du timbre de 0,50 \$, ce qui est bien supérieur à l'inflation normale, et d'autres hausses suivraient les baisses de volumes de courrier. »

Non seulement les Canadiens se font-ils dire que la livraison du courrier à domicile cinq jours/semaine n'est même pas une option mais le groupe de travail propose que des frais d'usager soient imposés à ceux qui tiennent à la livraison à domicile. Le document de travail propose aussi un examen du moratoire sur la fermeture des plus de 3000 bureaux de poste ruraux. Ce moratoire a été établi suite à la campagne massive menée par des millions de Canadiens qui est devenue un enjeu électoral lors de l'élection de 1993 et que les libéraux de Jean Chrétien ont mise à profit pour défaire le gouvernement conservateur de Brian Mulroney.

Le sort des bureaux de poste ruraux est aussi lié aux 493 comptoirs de vente au détail que la Société des postes n'a pas été capable de fermer et de remplacer par des franchises comme Shoppers Drug Mart à cause d'une clause qui existe dans la convention collective actuelle entre Postes Canada et le STTP. Le document de travail demande que soient examinés tous ces comptoirs protégés, ce que les Canadiens ont rejeté massivement chaque fois que la question a été soulevée.

Le « Document de travail » propose d'aller plus à fond dans la « rationalisation des opérations de tri » qui se fait maintenant depuis environ 10 ans, depuis que Moya Greene, nommée à l'époque par Paul Martin au poste de présidente- directrice-générale de Postes Canada, a fermé les centres de tri de Québec et envoyé son courrier se faire trier à Montréal. Depuis ce temps-là, plusieurs grands centres de tri, ceux entre autres de Windsor, London, North Bay et Ottawa, ont vu leurs opérations de tri être éliminées ou grandement réduites et leur courrier envoyé à des centres de tri à Toronto, Montréal et à d'autres grands centres. Cela a causé des pertes de milliers de positions et le déplacement de travailleurs de même qu'une détérioration du service.

Ce n'est pas un hasard si plusieurs des sujets qui sont étudiés et discutés dans le « Document de travail » sont aussi les points principaux qui ont été des sujets de discordance dans les récentes négociations entre Postes Canada et le STTP qui ont duré près d'un an. Le « Document de travail » reprend le témoin des mains de Postes Canada, demandant les mêmes reculs que la Société des postes avait demandés et que les travailleurs avaient refusé d'accepter malgré les menaces de lock-out et d'un arbitrage imposé par le gouvernement fédéral.

Alors que le gouvernement Trudeau cherche à faire croire aux Canadiens qu'il est partisan d' « une négociation de bonne foi entre les parties et d'une entente à la table de négociation », il est clair que le gouvernement mène l'examen actuel pour s'ingérer dans le processus de négociations et qu'il utilise les « études d'experts » et ses



consultations bidons pour forcer les travailleurs et le syndicat à accepter les reculs que la Société des postes cherche à obtenir.

Les négociations se sont terminées sans dénouement mais les travailleurs et leur syndicat ont été capables de faire échec à l'imposition de reculs majeurs de la part de Postes Canada. La publication à ce moment-ci du document de travail démontre clairement aux travailleurs des postes et aux Canadiens que ce gouvernement ne respecte pas le droit des travailleurs de négocier leurs salaires et leurs conditions de travail. Ce « Document de travail » va servir à monter un barrage de désinformation avec des déclarations non fondées afin de mettre sur la défensive les travailleurs et leur syndicat et de tenter d'obtenir ce qu'il n'a pas été possible d'obtenir par les négociations.

Les travailleurs des postes et les Canadiens dans leur ensemble ne doivent pas laisser passer cela. Ils doivent dénoncer l'hypocrisie du gouvernement Trudeau et défendre les droits et la dignité des travailleurs.



---

## La valeur que les travailleurs des postes produisent

- K.C. Adams -



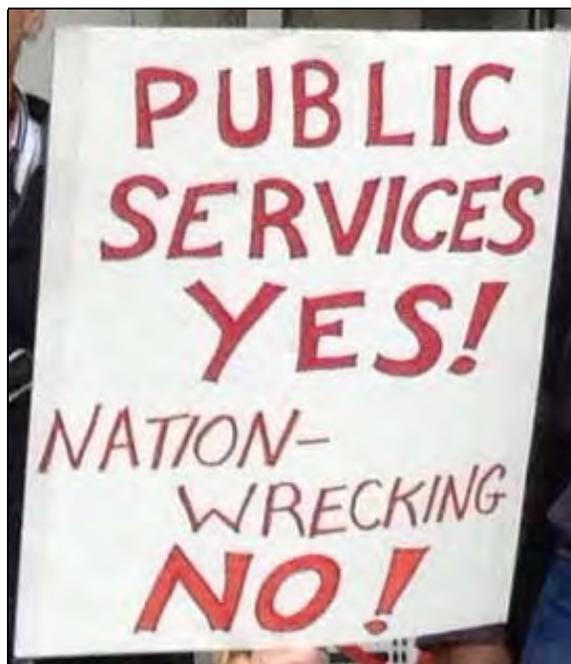
Lorsque le Parti libéral de Justin Trudeau attaque les travailleurs des postes et la valeur qu'ils produisent, il s'attaque à la classe ouvrière, à l'édification nationale au Canada et à la science économique. En présentant la livraison universelle du courrier à domicile comme étant un coût pour l'économie, les libéraux nient la science économique centrée sur l'être humain et insultent les Canadiens.

La valeur que les travailleurs des postes produisent et ajoutent à l'économie peut être mesurée avec précision à partir de la quantité de temps de travail qu'ils y mettent. Non seulement la valeur qu'ils produisent enrichit-elle l'édification nationale canadienne mais elle représente une source de nouvelle valeur qui est disponible pour la réalisation d'autre valeur dans l'économie lorsqu'elle est échangée.

Dans le système de production de marchandises tel qu'il existe actuellement au Canada, où les biens et les services sont produits non pour leur valeur d'usage directe mais pour l'échange, toutes les marchandises doivent être réalisées, ce qui veut dire en essence qu'elles doivent être vendues pour de l'argent. Lorsque des automobiles, des outils, des jouets ou des services sont produits au sein de l'économie socialisée, ils doivent être vendus en tant que marchandises en échange de la

valeur en argent d'autres marchandises qui ont été produites. Tous les biens et services, appelés marchandises, sont en quête d'acheteurs. Ils ont besoin d'autres marchandises qui sont produites dans l'économie pour être échangées avec elles sous leur forme dérivée d'argent.

Lorsque les travailleurs des postes produisent de la valeur, ils créent des marchandises qui deviennent disponibles pour l'échange avec d'autres marchandises. Cela construit l'économie, en plus de fournir un service universel qui améliore le sort de toutes les communautés canadiennes et renforce l'édification nationale. La valeur que produisent les travailleurs des postes pour l'économie se chiffre à plus de 8 milliards \$ par année, dont la plus grande partie va à la réalisation (l'achat) d'autres biens et services dans l'économie.



Cette valeur nouvelle disponible que créent les travailleurs des postes est faite de la valeur reproduite, sous forme de salaires, avantages sociaux et de pensions, et de la valeur ajoutée, soit le profit que contrôlent les dirigeants de Postes Canada et qui est réclamé par le gouvernement fédéral de même que par les prêteurs qui détiennent la dette de Postes Canada et réclament l'intérêt, et qui est disponible pour le renouvellement et l'expansion du service postal.

La valeur totale que créent les travailleurs des postes (8 milliards \$ par année) est la somme de la nouvelle valeur, laquelle est le temps de travail réel constitué en valeur reproduite, de la valeur ajoutée et de l'ancienne valeur, qui est la quantité de valeur en argent qui est consommée dans l'utilisation de la machinerie et des matériaux, soit la valeur déjà produite qui est appelée valeur transférée lorsqu'elle est utilisée.

L'ensemble de la valeur, la somme de la valeur ancienne et nouvelle (8 milliards \$ annuellement) est disponible pour l'échange avec d'autre valeur dans l'économie. Comme c'est le cas de toutes les marchandises, le service postal que les travailleurs des postes produisent doit être échangé et réalisé en argent. La question clé, c'est comment compléter cet échange avec d'autre valeur dans l'économie.

Postes Canada ne vend pas uniquement un service mais un service public nécessaire à l'édification nationale. Cette entreprise publique doit assumer sa responsabilité sociale de garantir que la livraison à domicile est disponible universellement pour tous les foyers et toutes les entreprises du Canada et à un prix qui génère un taux de profit moyen.

Le prix de marché est basé sur un prix de production du service et sur sa valeur d'usage. On peut trouver le prix de production en utilisant une formule moderne qui consiste en l'addition de la vieille et de la nouvelle valeur, avec un ajustement pour inclure un taux canadien moyen de profit. Le prix de production devient le montant de base qui permet de trouver un prix de marché du courrier qui tient compte de la nécessité de fournir la livraison universelle à domicile des lettres, des dépliants et des paquets à tous les foyers et à toutes les entreprises du Canada et qui comprend des variations qui permettent d'accommoder les petites et moyennes entreprises et leurs besoins.

L'analyse économique centrée sur l'être humain rejette avec mépris toute attaque contre la classe

ouvrière et l'édification nationale telle qu'exprimée par exemple par la vision du Parti libéral de Justin Trudeau et de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement qui a dit en entrevue : « Nous voulons entendre ce que les Canadiens ont à dire. Nous voulons qu'ils nous disent ce qu'ils veulent voir advenir de Postes Canada. Nous ne disons pas que nous n'allons pas sauvegarder la livraison du courrier à domicile mais la vérité c'est que nous voulons entendre ce que les Canadiens ont à nous dire, ce que c'est exactement qu'ils veulent sauvegarder une fois qu'ils reconnaissent quel en est le coût. Par exemple, dans son plan d'action en cinq points, Postes Canada dit épargner de 400 à 500 millions de dollars par année en mettant en place les boîtes postales communautaires. Les Canadiens vont devoir être réalistes à ce sujet. Ils vont devoir nous dire s'ils veulent une livraison du courrier cinq jours par semaine, ou deux jours/semaine ou trois jours, compte tenu du fait que Postes Canada doit maintenir son autosuffisance... Je ne sais pas ce que nous allons être capables de sauvegarder exactement [de la livraison à domicile], cela va dépendre de ce que veulent les Canadiens, de ce dont ils ont besoin selon eux... une fois qu'ils connaissent les coûts liés à un service en particulier. »



Salon la vision des libéraux, la valeur que les travailleurs des postes produisent constitue un coût pour les Canadiens et l'économie. Il s'agit d'une distorsion de la réalité parce qu'en fait les travailleurs des postes produisent de la valeur. En éliminant ou en réduisant le travail que font les postiers, on réduit la valeur qu'ils produisent et le service qu'ils fournissent et on appauvrit et affaiblit l'économie parce qu'on réduit la valeur qui est disponible pour l'échange et la réalisation d'autre valeur qui demande à être échangée. Les dirigeants de Postes Canada et le Parti libéral déforment la réalité de cette destruction de la valeur lorsqu'ils disent que « Postes Canada dit épargner de 400 à 500 millions de dollars par année en mettant en place les boîtes postales communautaires ». Les libéraux prétendent que détruire de la valeur représente une « épargne », ce qui est trompeur pour ne pas dire plus.

La position des libéraux est que la valeur que produisent les travailleurs des postes est un coût et une perte pour l'économie. À partir de cette affirmation, ils présentent toute réduction de la valeur que les travailleurs des postes produisent comme étant une « épargne ». Une « épargne » pour qui exactement ? Cette position irrationnelle mène à la conclusion qu'on doit faire le maximum « d'épargne » en éliminant le service lui-même. Selon la conception des libéraux, le service est un coût pour les autres composantes de l'économie auxquelles on doit soutirer de la valeur pour supporter un coût qui n'est pas échangé et réalisé en argent allant également aux deux parties engagées dans l'échange. Cette vision faussée déforme la réalité économique et sert à créer des préjudices aux travailleurs des postes, au service public lui-même et au rôle positif qu'il joue dans l'édification nationale. Selon cette conception, Postes Canada devient une forme d'institution qui ne génère pas de valeur mais requiert plutôt l'injection de revenus par le gouvernement pour pouvoir fonctionner, comme c'est le cas du secteur militaire. Postes Canada n'a rien à voir avec le secteur militaire qui consomme de la valeur déjà produite sans produire de valeur nouvelle. Les travailleurs des postes produisent une valeur nouvelle énorme en assurant le mouvement des lettres et des paquets d'une adresse à l'autre. L'élimination du service postal universel à l'échelle du pays serait un autre coup porté aux plus petites villes et municipalités du Canada et un incitatif matériel à servir les monopoles mondiaux en concentrant la plus grande partie de la population dans des villes géantes comme Toronto et Montréal.

Les Canadiens doivent rejeter avec mépris la déformation que font les libéraux de Justin Trudeau de l'économie et de la valeur que les travailleurs des postes produisent. Postes Canada est une institution publique nécessaire qui se doit de fournir la livraison à domicile à toutes les adresses du Canada. En dispensant un service également à tous les Canadiens, Postes Canada peut assumer sa responsabilité sociale envers l'édification nationale et générer une valeur énorme pour l'économie.



---

**NUMÉROS PRÉCÉDENTS | ACCUEIL**

Site web: [www.pccml.ca](http://www.pccml.ca) Email: [forumouvrier@cpcml.ca](mailto:forumouvrier@cpcml.ca)